

Arabia, Riadh, 1414 A.H./1993, pp.40-41, n° 5 ; 46-47, n° 1 ; LEMAIRE, A., « Les inscriptions araméennes anciennes de Teima », in H. Lozachmeur (éd.), *Présence arabe dans le Croissant fertile avant l'Hégire*, Paris, 1995, pp.59-72, spéc. pp.65-66.

¹⁴ Cf. DNSI, pp.748-749.

¹⁵ Cf. déjà A. Lemaire, « Les inscriptions araméennes anciennes... », pp.65-66.

L'ASSOCIATION DES SPHÈRES ACHÉMÉNIDE ET GRECQUE AU DÉBUT DU 4e SIÈCLE AV. J.-C. À TRAVERS L'ICONOGRAPHIE DU MONNAYAGE DE CYZIQUE FRAPPE PAR LE SATRAPE PHARNABAZE

Le satrape achéménide Pharnabaze a fait frapper à Cyzique un monnayage en argent constitué de modules de différentes tailles : tétradrachmes, drachmes et hémidrachmes. Nous l'avons daté, dans une précédente recherche¹, des années 398-396 en rapport avec les responsabilités maritimes de ce Perse.

Ce travail s'attache à montrer que l'iconographie qui a été adoptée sur ces monnaies d'une part s'inspire d'une réalité perse, à savoir le financement des opérations navales achéménides contre les Lacédémoniens par Pharnabaze lui-même. Son portrait orne d'ailleurs le droit alors que le navire phénicien (?) et le griffon occupent une large place au revers. D'autre part, les autorités achéménides ont tenu à donner une dimension hellénique à ce monnayage frappé dans l'atelier de Cyzique. Avec la présence du bestiaire grec (thon et dauphins au revers), la dimension hellénique, la religion grecque et l'étiologie de la cité servent à des fins de propagande politique achéménide.

1. Description de l'iconographie

Cette série monétaire est bien connue des numismates même si la métrologie n'a été étudiée que très récemment. Nous rappelons ici les principales caractéristiques de son iconographie :

D. : tête de satrape barbu vers la dr., coiffée de la tiare dont les fanons sont noués sous le menton ; munie d'un large bandeau (diadème) noué au-dessus du front ainsi que derrière la nuque². Autour, son nom : **FARNABA**.

R. : Proue de navire en forme de col de cygne avec un éperon vers la g., ornée d'un griffon en relief vers la g. Poupe représentée. Navire entouré de deux dauphins tête en bas et d'un thon vers la g. sous le vaisseau. Deux yeux prophylactiques sur la coque.

1. 1. Du droit

F. Lenormant³ interprétablait le visage du personnage comme celui d'Artaxerxès Memnôn dans sa vieillesse. H. de Luynes⁴, refusant d'y voir un portrait, proposait la tête d'un héros, par exemple Bellérophon ou Persée. Aujourd'hui, la majorité des chercheurs s'accordent à reconnaître dans cette représentation le visage du satrape Pharnabaze. Comme le note H.A. Cahn⁵, des différences légères sont visibles dans la gravure des traits du Perse sur les tétradrachmes : trois types de visages se dégagent dont les spécimens les plus évocateurs sont les n° 1a ; 3b et 11⁶ ; mais aucune équivoque n'est possible. Il s'agit bien d'une image fidèle du personnage. Cette variété indique que plusieurs graveurs ont réalisé les coins, ce qui ne doit pas surprendre dans la mesure où ce monnayage a été produit sur au moins deux années. Enfin, ce visage se distingue aisément, avec son nez droit, de celui aquilin de Tissaphernès.

Le graveur a également voulu rendre visible le nœud de la tiare. Aussi, l'a-t-il incisé tel qu'il aurait été dans une représentation de face. En le décalant vers la droite, il permet au détenteur de la monnaie de voir, de prime abord, l'une des marques de l'autorité de Pharnabaze.

L'étude du portrait laisse apparaître une grande diversité dans les détails. Avant d'évoquer les aspects

vestimentaires et physiques, je voudrais m'arrêter sur les éléments constituant le couvre-chef du satrape tant celui-ci est complexe. Dans les représentations les mieux conservées (n° 3b ; 4 ; 7), Pharnabaze porte une tiare (*kybaris*) dont les pans, les *paragnatides*, viennent s'appliquer sur le menton. Sur la joue droite, un tissu est visible passant par-dessus le pan, sans doute dans le dessein de maintenir l'ensemble. La tiare est ceinturée d'un galon, le diadème, se terminant par un nœud à l'arrière et dont on aperçoit les deux brins⁷. Enfin, dessous, une sorte de fourrure s'étire le long du front. Une série de boucles de cheveux - six ou sept selon les monnaies⁸, la barbe ainsi qu'une petite extrémité du cou complètent la représentation. On peut remarquer, parmi les différences notables, l'axe du bandeau plus ou moins penché, la position des brins terminaux plus ou moins écartés, le dessin et la longueur du cou ou la forme oblongue du crâne dans certains cas ...

L'anthroponyme est composé des sept premières lettres du nom de Farnçabazoj et débute, en général, en face du front du personnage pour s'arrêter, dans le sens des aiguilles d'une montre, sur le haut du crâne, le *nu* étant toujours placé sous la base du cou. De légères variations sont visibles tant dans la position du *phi* par rapport au bandeau frontal (en face, légèrement dessus ou dessous), du premier *alpha* (devant l'arête du nez ou près de la base de celui-ci) ou de l'*alpha* final (plus ou moins proche du haut de la tiare) que dans la forme de certaines des lettres, notamment le *phi* (boucle gauche de la lettre non fermée sur le n° 2), le *bêta* (la haste du bêta est cassée et rentre dans l'intérieur de la lettre sur le n° 6 ; sa forme est anormalement grosse sur le n° 9), le *nu* (plus ou moins ouvert et proche du cou dans certains cas) et le dernier *alpha* (moitié inférieure de la haste de droite très incurvée sur le n° 1a).

1. 2. Du revers

Il ne s'agit pas véritablement d'un navire mais plutôt d'une proue accolée à une poupe. Il est possible d'ailleurs que l'artiste ait voulu aussi le représenter réduit⁹ afin de laisser de

la place pour les dauphins. J. Bodzek¹⁰ rapproche cette gravure des victoires navales réalisées pour célébrer la puissance des navarques, ce qui pourrait expliquer la disproportion de l'ensemble.

Le revers est constitué de quatre éléments : le navire et l'animal fantastique sur le pont, les deux dauphins et le thon (ou scombridé). Le graveur ne s'est pas contenté de schématiser. Les détails sont saisissants de réalisme. Ainsi, sur la monnaie n° 4, le front bombé, le museau effilé, les nageoires et l'œil donnent vie au dauphin A¹¹. L'aspect cambré du griffon et la finesse des pattes arrières créent l'illusion que l'animal va bondir. La coque est constituée de l'éperon (*embolon*) à trois lames¹² et de trois poutres formant la muraille¹³. Un cercle en relief près du premier œil pourrait être soit un bouclier soit la marque d'un sabord. Des points mettent en valeur l'arrière du navire et se poursuivent au-dessus du griffon. Le pont est représenté par des hachures ou par des points. Une représentation apotropaïque, l'œil, gravée sous le griffon et près de l'éperon, et une série de demi-cercles - parfois une ligne sinusoïdale - ornent le bas de la coque.

Sur ces revers, de nombreuses différences sont perceptibles impliquant un assez grand nombre de coins, onze, pour seulement treize monnaies. Par exemple, la forme de la proue ou de la poupe permet d'identifier facilement certains des coins, tout comme la position des dauphins, du thon et la forme du griffon¹⁴.

2. 1. Interprétation du Droit

La tête de satrape, son air distingué et le port du diadème en font un personnage respectable et digne. La légende assure son identification avec la lignée des Pharnacides, responsables achéménides de la satrapie de Phrygie puis de Phrygie Helléspontique. Cette production entre dans la série des monnayages satrapiques.

Le message à caractère politique semble incontestable. Sans revenir sur les discussions concernant le

port du diadème, la parure renvoie les détenteurs de ces monnaies, pour l'essentiel des Grecs d'Asie, à l'autorité suprême qui les contrôle. Le gouverneur de la satrapie y affirme sa primauté dans les affaires qui concernent sa circonscription administrative alors que ses positions politique et militaire sont contestées. En effet, la présence lacédémonienne menace son autorité depuis le débarquement de Dercylidas courant 399/8. De plus le rapprochement du gouverneur perse avec l'Athénien Cônône rend la présence des Péloponnésiens plus difficile à supporter. Pharnabaze se voit conférer un pouvoir dans le domaine maritime alors que son collègue de la satrapie de Lydie, Tissaphernès, est en charge des opérations terrestres et du commandement général. Ces responsabilités doivent permettre à Pharnabaze de réaliser la politique de rapprochement avec Athènes recherchée par le Grand Roi.

Il est ainsi clairement établi un rapport direct entre Pharnabaze et les pouvoirs maritimes ainsi que financiers qui lui sont reconnus à cette date et que le revers illustre.

2. 2. Interprétation du Revers : les éléments achéménides

2. 2. 1. La galère

La présence d'une galère n'est pas exceptionnelle sur les monnaies anciennes. Sans prétendre à l'exhaustivité, il est possible de rappeler l'existence d'une monnaie de Cios en Bithynie¹⁵ montrant la proue d'une trière, vers 340, assez semblable à celle de la monnaie de Cyzique, tout comme sur le revers d'un darique d'or¹⁶ où la proue d'un navire a été gravée avec une lettre carienne, mais sans le griffon sur le bastingage. Au droit, l'archer royal, courant vers la droite, tenant dans la dextre une lance et dans l'autre un arc, a été illustré. E. Babelon y voit une production de Darius III Codoman alors qu'une attribution à Memnôn serait plus envisageable. Une monnaie de bronze de Salamine de Chypre¹⁷, datée du 4e siècle, porte au revers une proue de navire de guerre sur le pont duquel est

gravée une sorte d'auvent, identique à celui de la série de Cyzique¹⁸.

2.2.2. Le sphinx / griffon

Le griffon ou le sphinx renvoie au bestiaire mythique du monde iranien bien qu'il a aussi sa place dans la mythologie grecque. F. Lenormant rappelle que la cité de Cyzique a souvent emprunté des modèles d'autres cités, comme le griffon de Téos en Ionie ou celui de la cité thrace d'Abdère. Deux monnaies récemment présentées à la vente, un didrachme qualifié de rare et un tétrabole en argent d'Abdère, datés des années 408-350, portent un griffon assez semblable à celui de nos monnaies. W. Greenwell¹⁹ rappelle que le griffon est le gardien de l'or des terres des Hyperboréens, qu'Apollon visite régulièrement. Pour lui, la présence de cet animal mythique s'explique aussi par le fait que l'or employé par Cyzique provient, principalement, des régions où les Hyperboréens étaient supposés vivre via Panticapée. Téos et Abdère sont des colonies de cette cité.

Néanmoins, la *paraséma* de certaines cités n'a pu s'imposer ici car celle de Cyzique, le thon, est déjà gravée. De plus, le contexte militaire, le métal employé et l'ethnie du commanditaire ne renvoient pas à ces régions. Il est préférable de se tourner vers l'Orient où cet animal est très fréquent. La position d'une des pattes antérieures de l'animal sur les monnaies n° 5 et 6 (patte relevée et s'appuyant sur un poteau?) se retrouve dans l'iconographie achéménide des palais impériaux, notamment susiens et persépolitains ainsi que sur des sceaux d'époque achéménide. Sur les monnaies de Pharnabaze, plusieurs types de griffons apparaissent, dus sans doute à des mains différentes.

Sa présence a donc une valeur symbolique renvoyant à la sphère achéménide d'autant que, gravé sur le pont du vaisseau, il pourrait symboliser la puissance achéménide et les origines du commandant de la flotte²⁰.

2. 3. Interprétation du Revers : les éléments grecs

2. 3. 1. Le thon

La relation de ce scombridé avec la cité de Cyzique ne paraît pas devoir être remise en cause tant cet animal est présent sur ses monnayages au titre de *paraséma*. On connaît aussi parfaitement les liens entre certains aristocrates de la cité avec les autorités achéménides régionales, principalement grâce au récit de Xénophon²¹ qui rapporte la rencontre entre Pharnabaze, le commanditaire de ces monnaies, et Agésilas un des rois spartiates chargé d'envahir les territoires de la satrapie de Phrygie Helléspontique. L'initiative aurait été prise par Apollophanès de Cyzique, qui était depuis longtemps l'hôte (xçenoj) de Pharnabaze. Un autre Cyzicénien intègre l'équipe du satrape : Timagoras de Cyzique, fils d'Athènagoras. Plus tôt, dans les années 490, la cité passe un accord important avec le satrape de Daskyleion de l'époque, Oibarès, afin d'éviter la destruction de la ville par la flotte phénicienne²². Le choix de faire apparaître le thon permet de signaler le lieu de frappe de ce monnayage, de deviner le nom de l'atelier monétaire qui n'est autre que Cyzique.

2. 3. 2. Le dauphin et son sens religieux

Le dauphin est fréquemment représenté, chevauché par un personnage²³ ; en groupe de deux²⁴ ou trois²⁵. Comment expliquer la présence de ces deux cétacés sur le monnayage de Cyzique ? N'ayant jamais été un attribut éponyme de celle-ci, on peut aussi penser qu'il s'agit d'une simple décoration²⁶ permettant de combler le trop grand espace vierge de la monnaie. La fréquentation des eaux de la Propontide par les dauphins en faisait des animaux bien connus des pêcheurs et des habitants de Cyzique.

On est tenté, pourtant, d'y voir un choix raisonné de l'autorité perse. Deux indices conduisent à penser que les cétacés pourraient être, non une autre *paraséma* de la cité, mais au moins les symboles d'Apollon et de Poséidon, deux divinités importantes pour le monde grec, et plus particulièrement pour

la cité de Cyzique dont la(les) légende(s) étiologique(s)²⁷ évoque(nt) les bienfaits.

a) Le mythe le plus souvent rapporté fait de Cyzicos²⁸, roi des Dolions et fondateur-éponyme²⁹ du site sur lequel Cyzique est ensuite bâtie, le fils d'Énéas un Thessalien, lui-même fils d'Apollon. Mais le mythographe Conon³⁰ retient une autre variante dans laquelle le héros descend directement d'Apollon. Certains animaux sont particulièrement consacrés à ce dieu : parmi les animaux marins, le dauphin, dont le nom rappelait celui de Delphes, le principal sanctuaire du dieu³¹. Apollon joue un rôle non négligeable dans la vie des marins et des Cyzicéniens. Dans le récit des *Argonautes*³², les héros élèvent un autel à Apollon *Ecbasios*, c'est-à-dire à la divinité qui préside aux débarquements, dans la péninsule de Cyzique. D'après le scholiaste, l'écrivain Deilochos³³ affirme que cet autel est consacré à Apollon protecteur de Jason (*Iaschnios*), mais notre source indique aussi qu'il est associé à Apollon de Cyzique selon Socrate³⁴, auteur d'un ouvrage sur les *Surnoms*. Pour E. Delage, l'épithète *Iasonios* montrait au poète « que le culte d'Apollon à Kyzique était lié au voyage des Argonautes »³⁵. Dans l'œuvre de P. Aelius Aristide³⁶, le héros Cyzicos est honoré par le dieu Apollon à Cyzique. Mais ce dieu possède aussi une place importante dans le panthéon local car, si l'on en croit le même auteur ancien³⁷, Apollon est considéré comme le fondateur de Cyzique. On comprend tout l'intérêt d'associer le dauphin (Apollon) à cette production monétaire. L'autorité achéménide régionale tient compte des légendes locales propres à une cité dépendante de sa juridiction et dans laquelle les aristocrates cyzicéniens sont employés et assurent des responsabilités non négligeables les mettant en valeur dans leur propre société.

b) Dans un passage d'Apollonios de Rhodes³⁸, Poséidon protège les Dolions, ses descendants. Or, ce dieu est représenté avec un trident, arme par excellence des pêcheurs de thon, et sur un char entouré d'animaux, notamment des dauphins³⁹. Dans les *Cavaliers*, 551 et 559-560 d'Aristophane,

les cavaliers d'Athènes adressent une prière à leur patron Poséidon : « Dieu des coursiers, Poséidon [...], ô toi qui portes un trident d'or, qui règnes sur les dauphins ... » Cette divinité est bien présente à Cyzique. Ainsi, sur une base cylindrique inscrite⁴⁰, datée du 1er siècle Ap. J.-C., un trident, deux dauphins, des thons, des navires avec leurs rameurs et d'autres poissons sont illustrés. Deux inscriptions votives en l'honneur de Poséidon sont gravées dont l'une est destinée à Poséidon Isthmios. Il n'est pas étonnant que Poséidon et Apollon soient célébrés dans une cité littorale dont deux des principales activités sont la pêche et le commerce maritime. Tout marin a donc intérêt à invoquer ces dieux. W. Greenwell⁴¹ souligne que le dauphin ne peut être séparé ni de Poséidon ni d'Apollon.

Un tel cas d'identification entre un animal et un dieu se retrouve sur un monnayage (fin 6e - début 5e siècle) de la mer Égée. A. Bresson⁴² nous offre un parallèle avec les monnaies aux dauphins de Poséidon de l'île de Carpathos, proche de Rhodes : « Le type des dauphins, qui peut évoquer Poséidon, mais aussi Apollon, conviendrait bien à Carpathos car les deux dieux étaient des divinités éminentes dans l'île ».

3. Conséquences

Puisque la cité émettrice place sa *paraséma* sur un monnayage commandé par l'autorité achéménide, on doit admettre qu'il existe une relation particulière entre Cyzique et ses autorités et le commanditaire, malgré le rapport de subordination de l'un par rapport à l'autre. Si on accepte la présence des dauphins comme un renvoi à une partie de « l'histoire » de la cité, il s'agit alors d'accentuer la relation privilégiée entre le satrape et Cyzique⁴³, et ainsi de s'assurer du soutien de tous les Grecs concernés. Le satrape montre à la population et aux mercenaires grecs son attachement à ces dieux et peut faire appel à un sentiment hellénique propre à transcender ses troupes mercenaires et les cités grecques libérées.

Il ne serait pas juste de séparer la sphère politique de la sphère religieuse. Ce monnayage souligne l'imbrication des

deux. S'appuyant sur l'existence d'une statue d'Ariobarzanès devant le temple d'Athéna *Ilias*, P. Briant avance l'idée que la présence d'une représentation « d'un personnage achéménide de premier plan conforte l'idée que les Perses n'hésitaient pas à faire appel aux divinités locales, tant pour leur croyance personnelle que pour affirmer aux yeux de tout le monde l'intérêt porté par le conquérant achéménide aux divinités locales, n'hésitant pas à les mettre sous leur protection »⁴⁴.

Cette volonté de marquer un attachement à des divinités grecques ne doit pas surprendre de la part de Pharnabaze, certes d'origine iranienne, mais dont la famille vit depuis plus de sept décennies dans un milieu emprunt d'hellénisme. Une forte majorité de subalternes d'origine grecque fréquente sa cour. Apollophanès de Cyzique, « qui se trouvait être depuis longtemps l'hôte de Pharnabaze ... », s'assure de la réussite d'une réunion entre le gouverneur perse et Agésilas. La discussion se déroule d'égal à égal entre les deux protagonistes, et en langue grecque probablement. Le fils de Pharnabaze et de Parapita est empreint des coutumes grecques. Plus tard, chassé par des membres de sa propre famille, il se réfugie en Europe près d'Agésilas et tente de participer à la course d'Olympie⁴⁵. Tout concourt à penser que les habitudes grecques étaient parfaitement connues des Pharnacides. Déjà en 490, un autre Perse, Datis, n'avait-il pas eu un geste aussi symbolique en rendant hommage à Apollon Délien peu de temps avant la bataille de Marathon⁴⁶? L'intérêt de Tissaphernès, le satrape de Sardes et le concurrent de Pharnabaze, pour l'Artémis d'Éphèse s'exprime aussi à plusieurs reprises⁴⁷.

Cette attirance me paraît transparaître aussi dans certaines des bulles de Daskyleion, documents officiels de la satrapie de Phrygie. Parmi celles qui portent une iconographie grecque, il en est une qui éclaire notre monnayage. Il s'agit de la bulle n° 76 du catalogue de D. Kaptan⁴⁸ avec la tête du dieu Apollon tournée vers la droite. La réalisation de ce portrait ne s'explique pas seulement en des termes esthétiques. C'est aussi

la preuve d'un intérêt religieux, en tout cas d'une relation privilégiée avec le panthéon grec.

Pharnabaze a choisi de représenter des dieux grecs par l'intermédiaire de ces symboles. Pour lui, cette iconographie aurait eu pour avantage de catalyser la puissance divine grecque en vue d'obtenir les succès liés à ses responsabilités maritimes⁴⁹. Or, Apollon et Poséidon sont des divinités que les marins avaient l'habitude d'invoquer⁵⁰. Le Pharnacide est aussi un responsable de la marine, et à ce titre, il est tentant de s'attirer les faveurs des dieux, même étrangers. Les deux yeux prophylactiques jouent aussi ce rôle de protection. Il est habituel de représenter cet œil soit en haut de la proue soit au niveau de l'étrave. Dans le cas de ce monnayage, l'œil de l'étrave, parfaitement visible sur l'exemplaire n° 2, appartient certainement à un animal en forme d'éperon⁵¹.

Ainsi, une double lecture de la présence des dauphins sur les monnaies de Cyzique peut se faire par :

* La mise en valeur de la relation entre la cité, dont les légendes étiologiques font une place de choix à Apollon et Poséidon, et le satrape. Dans une période de troubles, le satrape fait appel à l'union sacrée au sein de sa satrapie en valorisant la cité la plus puissante de la Phrygie maritime. Au-delà de la cité, Pharnabaze, peut-être conseillé par Conon, cherche à s'assurer du soutien de tous les Grecs d'Asie opposés à la présence lacédémonienne, en affichant son respect du panthéon des Hellènes.

* L'association des dieux protecteurs des marins et des commerçants, à l'entreprise d'élimination des Lacédémoniens menée par le satrape Pharnabaze, responsable de la marine achéménide entre 398 et 393.

Frédéric MAFFRE
Dr. de l'Université Michel de Montaigne
- Bordeaux III (Centre Ausonius)

Bibliographie

- Babelon 1891 = BABELON, E., « Quatre médaillons de bronze d'Asie Mineure », *RN* 9, 1891, pp.26-39.
- Babelon 1910 = BABELON, E., *Traité des monnaies grecques et romaines. IIème partie : description historique*, I-II, Paris, 1910.
- Behr 1986 = BEHR, Ch.A., *P. Aelius Aristides. The complete Works*, Leiden, 1986.
- Bodzek 2000 = BODZEK, J., « Pharnabazos in Kyzikos. Der Seesieg in Kunst und Numismatik zu Beginn des 4. Jhs. v. Chr. », in B. Klug et B. Weisser (éds.), *XII. Internationaler Numismatischer Kongress Berlin 1997, Akten*, Berlin, 2000, pp.170-178.
- Bresson 1985 = BRESSON, A., « Notes rhodiennes III », *REA*, 87, 1985, pp.233-244.
- Briant 1996 = BRIANT, P., *Histoire de l'empire perse de Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996.
- Cahn 1975 = CAHN, H.A., « Dynast oder Satrap ? », *GNS*, 25, 1975, pp.84-91.
- Cahn 1985 = CAHN, H.A., « Tissaphernes in Astyra », *AA*, 1985, pp.587-594.
- Cahn 1986 = CAHN, H.A., « Weitere Bildnismünzen des Tissaphernes », dans R. Margolis et H. Voegli (éds.), *Numismatics, Witness to History*, Wetteren, pp.11-14 (non vidi).
- Cahn 1989 = CAHN, H.A., « Le monnayage des satrapes : iconographie et signification », *REA*, 91, 1989, pp.97-105.
- Delage 1930 = DELAGE, E., *La géographie dans les Argonautiques d'Apollonios de Rhodes*, Bordeaux, Paris, 1930.
- Dumont 1975 = DUMONT, J., « Les dauphins d'Apollon », *QS*, 1, 1975, pp.57-75.
- Dumont 1981 = DUMONT, J., *Halieutika : recherche sur la pêche dans l'Antiquité grecque*, Thèse d'État, Sorbonne, 1981.
- Elayi 1984 = ELAYI, J., « Les symboles de la puissance militaire sur les monnaies de Byblos », *RN* 26, 1984, pp.40-47.
- Greenwell 1887 = GREENWELL, W., « The Electrum Coinage of Cyzicus », *NC* 7, 1887, pp.15-125.
- Grimal 1994 = GRIMAL, P., *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, 1994 (12ème éd.).

- Harrison 1982 = HARRISON, C.M. *Coins of the Persians Satraps*, PhD Pensylvania, 1982.
- Hasluck 1902 = HASLUCK, F.W., « An inscribed Basis from Cyzicus », *JHS*, 22, 1902, pp.126-134.
- Hasluck 1910 = HASLUCK, F.W., *Cyzicus*, Cambridge, 1910.
- Jodin 1999 = JODIN, F., « Portraits impériaux et dénominations à Cyzique : d'Augste à Hadrien », *RN* 154, 1999, pp.121-143.
- Kaptan 2003 = KAPTAN, D., *The Daskyleion Bulbae : Seal Images from the Western Achaemenid Empire (AchHist XII)*, I-II, NINO, Leiden, 2002 [2003], non vidi.
- Le Rider 1997 = LE RIDER, G., « Le monnayage perse en Cilicie au IV^e siècle », *NAC*, 26, 1997, pp.151-169.
- Lenormant 1856 = LENORMANT, Fr., « Les statères de Cyzique », *RN* 1, 1856, pp.7-46.
- Lenormant 1887 = LENORMANT, Fr., *Cyziceni*, in Ch. Daremberg et M.E. Saglio (éds.), *Dictionnaire des Antiquités*, I², Paris, 1887, pp.1699-1703.
- Lévéque et Séchan 1966 = LEVEQUE, P. et SECHAN, L., *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris, 1966.
- Luynes 1846 = de LUYNES, H. *Essai sur la numismatique des satrapies et de la Phénicie sous les rois achéménides*, Paris, 1846.
- Maffre 2004 = MAFFRE, F., « Le Monneyage de Pharnabaze frappé dans l'atelier de Cyzique », *NC* 004, à paraître.
- Meshorer et Qedar 1991 = MESHORER, Y. et QEDAR, S., *The Coinage of Samaria in the Fourth Century BCE*, Jérusalem, 1991.
- Morkholm et Zahle 1976 = MORKOLM, O. et ZAHLE, J., « The Coinage of the Lycian Dynast Kheriga, Khorei and Erbina. A Numismatic and Archaeological Study », *AAAH*, 47, 1976, pp.47-90.
- Morrison et Coates 1986 = MORRISON, J.S. et COATES, J.F., *The Athenian Trireme. The History and Reconstruction of an Ancient Greek Warship*, Cambridge, 1986.
- Plant 1979 = PLANT, R., *Greek Coin Types and their Identification*, Londres, 1979.

Pomey 1997 = POMEY, P., « Les navires », in P. Pomey (éd.), *La navigation dans l'Antiquité*, Aix-en-Provence, 1997, pp.60-101.

Robert 1955 = ROBERT, L., « Dédicaces et reliefs votifs », *Hellenica IX*, Paris, 1955, pp.5-166.

Stauber 1996 = STAUBER, J., *Die Bucht von Adramytteion, IK*, 50, t. 1, Bonn, 1996.

Zahle 1982 = ZAHLE, J., « Persian Satraps and Lycian Dynasts. The Evidence of the Diadems », in T. Hackens et R. Weiller (éds.), *Actes du IX^e congrès international de numismatique*, Berne, septembre 1979, Louvain-la-Neuve / Luxembourg, 1982, pp.101-112.

¹ Maffre 2004.

² Zahle 1982, p.104, C.

³ Lenormant 1887, p.1702.

⁴ De Luynes 1846, p.5.

⁵ Cahn 1989, p.101.

⁶ Cf. Maffre 2004. Les numéros des monnaies fournies renvoient à cette étude. Sur les monnaies ciliciennes de Pharnabaze, il est loisible de constater que le personnage a pris de l'âge avec la présence de cernes autour de l'œil.

⁷ J. Zahle 1982, p.104, C. Cf. la controverse engagée entre Cahn, 1975 et Morkholm et Zahle 1976, notamment pp.82-84 sur le sens à donner au diadème.

⁸ Une des boucles du n° 11 est inversée par rapport à celle du n° 4.

⁹ Meshorer et Qedar 1991, pl. 2, 16-17 publient deux monnaies de Samarie du 4^e siècle portant au droit une galère. La poupe (*aphlaston*) de celle-ci est recourbée et s'avance au-dessus du pont.

¹⁰ Bodzek 2000, pp.176-177.

¹¹ Celui-ci est à gauche de la représentation, le dauphin B à droite.

¹² Pomey 1997, p.68.

¹³ Pomey 1997, p.195 : muraille : partie supérieure de la coque depuis la flottaison jusqu'au plat-bord.

¹⁴ Cf. Maffre 2004.

¹⁵ Harrison 1982, p.190 fait le même rapprochement.

¹⁶ Babelon 1910, cols. 65-66, n° 36 et pl. 87, 24 ; Au ; 8,25 g. Aujourd'hui, l'atelier de production proposé est Halicarnasse. Lenormant 1856, p.36, n. 1

et pl. 2, 6 met en parallèle cette monnaie en or avec celle de Cyzique ; *Id.*, 1887 p. 1702. Bodzek 2000, p. 177 estime que les darioques d'or servaient à payer les équipages mais on doit en douter.

¹⁷ Hill *BMC Cyprus*, pl. XII, n° 9.

¹⁸ Morrison et Coates 1986, p.144.

¹⁹ Lenormant 1856, p. 36, n. 1 ; *Id.* 1887, p. 1702. Greenwell 1887, p.118. Cf. catalogue de vente Tajan, 2000, n° 92-93.

²⁰ Elayi 1984, p. 41 : sur des monnaies de Byblos en Phénicie, la tête de griffon apparaît en figure de proue.

²¹ Xén., *Hell.*, 4, 1, 30-39 ; not. 32-33 ; *Id.*, *Agés.*, 3, 5 ; *Plut.*, *Agés.*, 12, 1-9.

²² Hér., 6, 33 pour l'épisode de 494 ; *Thuc.*, 8, 6, 1 ; *Plut.*, *Alc.*, 24, 1.

²³ Plant 1979, n° 1714 : Méthymne 330-240 ; n° 1723 : Iasos en Carie à l'époque hellénistique et n° 1718 : entre 250 et 190.

²⁴ Plant 1979, par exemple n° 2404 : île de l'Égée Ténos deux dauphins avec un trident au milieu ; n° 1728 : Crête Rhithymna 400-300 ; n° 1731 : n° 1731 : Crête Rhaucus 300-166 avec au milieu un trident ; n° 1732 : Thasos 411-350.

²⁵ Plant 1979, n° 1725 : Byzance 357-340.

²⁶ Sur l'animal familier, Dumont 1975, pp.66-69.

²⁷ Appien, *Guer. Mithr.*, 75, 323 souligne : « On dit que Zeus donna la ville à Corè comme dot, et les Cyzicènes ont pour celle-ci une vénération plus grande que pour les autres dieux ». La divinité tutélaire de la cité serait Corè selon Lenormant 1856, p. 35, n. 1 et Jodin 1999, p.129.

²⁸ Ce héros fondateur ne semble être représenté qu'à l'époque impériale, pour la première fois sous Domitien ; cf. Jodin 1999, p. 130. Néanmoins, Greenwell 1887, p. 92, n° 80 et pl. 4, 1 et Babelon 1891, p.32 identifient le héros à la tête d'éphèbe, imberbe, à cheveux courts, sur quelques statères d'électrum cyzicéniens du 4^e siècle.

²⁹ Une inscription du 2^e siècle Ap. J.-C., *CIG*, 3667, signale qu'une statue de ce personnage a été érigée comme ktçisthj de la cité, sous l'archontat de G. Julius Séleucos et d'Aurèlius Pacidianos Agathéméros.

³⁰ Con., *Nar.*, 41.

³¹ Grimal 1994, p. 43a ; Dumont 1975, pp.57-75 ; *Id.* 1981, pp.1097-98.

³² Ap. de Rh., *Arg.*, 1, 966.

³³ Schol. à Ap. de Rh., *Arg.*, 966 ; *FGrHist*, 471, fr. 4. Hasluck 1910, pp. 228-232.

³⁴ *FGH*, 4, p.499, fr. 15a.

³⁵ Delage 1930, p.101.

³⁶ P. A. Arist., *Or. fun. à Etéon.*, 15.

³⁷ P. A. Arist., *Panég. à Cyz.*, 27, 5. Cf. oracle dans Schol. à Ap. de Rh., 1, 955 ; 959. Behr 1986, pp. 393-394, n. 17-18 pense qu'Apollon était adoré dans le temple du héros fondateur de la cité.

³⁸ Ap. de Rh., *Arg.*, 1, 951-952.

³⁹ Lévéque et Séchan 1966, p.105 ; Grimal 1994, p.391b. Une statue de bronze du 2e siècle présente Poséidon avec un dauphin sur le bras droit. Des peintures sur des vases et des représentations monétaires montrent également le lien entre ce dieu et le cétacé ; cf. *LIMC*, 7, 1, pp. 451-452, n° 25 ; p.454, n° 4 : monnaie en argent du 4e siècle venant de Crète et 7, 2, p.353, n° 25.

⁴⁰ Hasluck 1902, pp. 126-134 ; Robert 1955, pp.122-125.

⁴¹ Greenwell 1887, p. 24 et n° 157.

⁴² Bresson 1985, p.243.

⁴³ Le Rider 1997, p.165, mentionnant la présence du nom de quatre cités ciliciennes sur le monnayage de Mazaios ou de la Cilicie pour ceux de Pharnabaze, suppose qu'il s'agit d'indiquer d'où provient une partie de l'argent employé. Une telle conjecture peut-elle convenir pour le cas de Cyzique ?

⁴⁴ Briant 1996, p.718. Hygin, *L'astronomie*, 2, 17, 1 signale que ceux qui font des statues en l'honneur de Neptune placent un dauphin dans sa main ou à son pied ; « cela, pensent-ils, fait le plus grand plaisir à Neptune ».

⁴⁵ Xén., *Hell.*, 4, 1, 29-39 pour la conférence ; 1, 39-40 pour le fils de Pharnabaze.

⁴⁶ Hér., 6, 97.

⁴⁷ Thuc., 8, 109, 1 ; Xén., *Hell.*, 1, 2, 6 et Cahn 1985, pp.587-594 ; *Id.* 1986, pp. 11-14 ; *Id.* 1989, p.99 ; Stauber 1996, pp.253-257 pour le monnayage d'Astyra de Mysie au nom de Tissaphernès.

⁴⁸ D. Kaptan, *non vidi*.

⁴⁹ Dumont 1975, p.62 relève que pour les Crétois, Delphinios pouvait représenter « l'un des dieux, ou plutôt des daçimonej protecteurs des marins, des pêcheurs, et de tous ceux qui voyageaient sur la mer. [...] Lorsque les nécessités du syncrétisme font s'agréger Delphinios à une autre divinité plus puissante, il peut encore hésiter entre Apollon, Poséidon qu'il guida à Amphitrite et même Dionysos ».

⁵⁰ Greenwell 1887, n° 5 à 10 ; 17 à 21.

⁵¹ Ducrey 1985, pp.184-185 ; Pomey 1997, pp.68-69.

LES HITTITES¹ ET OUGARIT

De nombreuses études² ont été consacrées à ce thème. Pourtant l'apport de documents nouveaux, notamment ceux de la « Maison d'*Urtenu* », permet de réexaminer la question et peut-être de la reprendre sous un autre angle. En effet une des difficultés est que souvent les personnages qui sont nommés sont dépourvus de titre. Ce n'est que par recoupement qu'il est possible de supposer que, dans certains cas, il s'agit de Grands de l'Empire hittite³. Ce travail s'appuie sur un recensement des individus qui paraissent avoir à Ougarit une fonction ou un rôle qui relève de ce pouvoir⁴. Il permet de réétudier les liens existant entre *Hattuša* et Ougarit, directement ou indirectement, en précisant dans ce cadre le pouvoir du roi de Carkémish, et d'essayer de définir la place de ces pouvoirs hittites au sein du royaume d'Ougarit. En effet, contrairement aux études prosopographiques qui ont été déjà faites⁵, il examine les données du point de vue de cet Etat et non de celui de l'empire hittite.

La première catégorie de Hittites qui jouent un rôle dans l'économie et la politique ougaritaines sont les Grands à qui le roi de l'Ougarit doit verser des cadeaux diplomatiques⁶ (*šulmanātu*). Ceux-ci ne sont jamais désignés nominalement dans les traités puisque les clauses sont générales : elles concernent les fonctions et non les individus. En revanche, anthroponymes et fonctions se trouvent parfois associés dans la documentation épistolaire ou juridique. Pour déterminer l'implication de ces Hittites dans l'Ougarit, il peut être utile de considérer d'une part la nature des textes où ils se trouvent cités, documents de la pratique ou traités internationaux, et l'endroit où ils ont été découverts : archives diplomatiques avec